



CENTURY 21.
Onys Immobilier

BAREME D'HONORAIRES

HONORAIRES POUR LA TRANSACTION

Sur le prix de vente TTC, inférieur à 12 000.00 €	1 000.00€ TTC
Sur le prix de vente TTC, de 12 001.00€ à 100 000.00€	8% TTC
Sur le prix de vente TTC, de 100 001.00€ à 200 000.00€	7% TTC
Sur le prix de vente TTC, de 200 001.00€ à 300 000.00 €	6% TTC
Sur le prix de vente TTC, supérieur à 300 001.00€	5% TTC
Sur le prix de vente TTC, supérieur à 1 000 000.00€	3% TTC

Ces honoraires sont à la charge du vendeur

Pour les biens faisant l'objet de droit de préemption, urbain renforcé (DPU), les honoraires seront aussi à la charge du vendeur

HONORAIRES POUR LA LOCATION

13.00€ du m² charge locataire et 13.00€ du m² charge bailleur

Ces honoraires sont à la charge du locataire et du bailleur, ils comprennent : les visites, la constitution du dossier, la rédaction du bail facturé 10.00€ du m²

Les états des lieux entrée et sorties facturés 3.00€ du m²

APPLICABLE AU 14 FEVRIER 2019

CENTURY21 ONYS IMMOBILIER, 4 rue de Pugens, 31 500 TOULOUSE- 05 61 46 79 06-
laterrasse@century21.fr- SARL au capital de 10 000.00€- RCS TOULOUSE 192 029 434 000 31- APE
6831Z- Carte Transaction n°3101 2017 000 015 691 délivrée par la CCI de Toulouse